



**COMPTE RENDU DE L ASSEMBLEE GENERALE DE SAINT JEAN ENVIRONNEMENT**  
**SAMEDI 1<sup>er</sup> FEVRIER 2020.**

-----

**Durée : 18 H 30 – 20 H**

Lieu : Salle des Granges Saint Jean de Védas

Personnes présentes :

- Personnes présentes : 36
- Procurations : 16

Le quorum est atteint. L'assemblée générale peut commencer.

-----

L'assemblée générale débute par un discours de bienvenue d'Aline PEREZ, Co Présidente de Saint Jean Environnement.

Elle énonce l'ordre du jour :

- Accueil et émargement des participants.
- Présentation du déroulement de l'AG.
- Bilan financier.
- Bilan moral.
- Vote des bilans.
- Projets et échanges.
- Démissions de deux membres du CA et candidatures.
- Apéro dînatoire.

- -----

## **BILAN FINANCIER :**

Voir annexe 1.

Avant de présenter le bilan financier Michel MAGUET nous fait part de l'accord des services financiers de l'état pour la déduction des dons et cotisations sur l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % dans la limite de 20 % du revenu annuel.

Vote du bilan :

- Abstentions : 1

- Contre : 0

Le bilan est voté à la majorité des présents et représentés.

## **BILAN MORAL :**

Aline Perez coprésidente présente les actions suivantes :

### Soirée soupe et paniers bio présenté par Michel MAGUET :

« Bilan en demi-teinte en 2019 pour la distribution des paniers bio. Le nombre moyen de paniers distribués chaque semaine par les Jardins de Bentenac est de 10 avec des pics à 15, ce qui suffit à nous réjouir, Lauriane, Mireille et moi. L'ambiance reste toujours sympathique et chaleureuse tous les jeudis soir où nous recevons de nouveaux clients, souvent jeunes. La salle Vendémiaire s'avère pratique pour Lauriane et pour les utilisateurs des paniers. Chacun trouvant à se garer aisément.

Afin de ne pas pénaliser les producteurs de l'Aveyron et Frédéric le pisciculteur, qui terminent leur tournée de distribution par St Jean, je les accueille dans mon jardin. Cela complique un peu la vie des acheteurs qui doivent donc se rendre à 2 endroits différents pour retirer les légumes et les produits du GAEC. A ma connaissance, il n'y a pas eu de contrôle de notre activité par la mairie.

Bentenac consent à un effort financier pour nous livrer les produits depuis Mauguio et c'est très sympathique de leur part car nous étions un de leur premier client il y a une dizaine d'années. Donc l'activité ne perdurera que si vous prenez des paniers régulièrement. Profitez-en ils sont bons et, me semble-t-il, plutôt bon marché. L'offre s'est étoffée cette année avec de nombreux produits achetables hors-panier et le nouveau panier mixte fruits et légumes pour 15€.

Je voudrais vous dire le plaisir que nous avons, Mireille et moi, à vous accueillir tous les jeudis avec Lauriane ou Baptiste.

Faites-nous part de vos remarques, de vos idées, de vos critiques que ce soit au niveau de l'organisation ou au niveau de la qualité des produits distribués afin d'améliorer ce service que nous souhaitons maintenir et voir prospérer. Tout cela sera constructif afin de vous proposer des aliments de qualité qui vous garderont en pleine forme et de bonne humeur, ce qui me semble être le cas.

Je profite de la parole pour vous inviter à notre prochaine soirée-soupes qui aura lieu le 27 février au Terral avec élection de la meilleure soupe et un panier de légumes comme premier prix. Ne vous abstenez pas ! Merci de votre attention. »

### Piquenique à Roquefraise présenté par Christine Gautron :

« Dimanche marin 19 mai, sur le site de la Capoulière, nous avons organisé une promenade naturalise. Nous étions près d'une vingtaine. Nous avons d'abord visité les jardins de la Capoulière qui nous avaient ouvert les portes. Puis, nous avons remonté la petite colline, en voie d'aménagement au titre d'un espace vert. Depuis la vigne qui couvre le sommet du coteau, nous avons admiré le panorama et cette magnifique portion de campagne qui subsiste au milieu de notre commune. Notre association tentera de protéger ces périmètres de l'urbanisation pour y développer l'agriculture périurbaine. Après avoir fait le tour de la vigne qui surplombe le site, de l'école Jean d'Ormesson, nous avons emprunté

l'escalier qui conduit au parc de la Peyrière pour partager un pique-nique sorti du sac. Depuis, un parc paysager a pris forme avec différentes activités proposées en plein air pour petits et grands. »

### Nous voulons des coquelicots présentés par Christian Epiard :

« Dans de nombreuses villes de France, des femmes, des hommes et des enfants répondent à l'appel : « nous voulons des coquelicots ».

Saint-Jean Environnement a décidé d'en être le relais depuis mai 2019. Elle n'en a absolument pas le monopole, n'importe qui peut se joindre à nous dans cette action ou aurait pu l'initier. Celle-ci n'est pas locale, elle est nationale. Elle vise à en finir avec l'épandage de tous les pesticides de synthèse.

L'association Nous voulons des coquelicots est un groupe de bénévoles composé d'une quinzaine de personnes présidée par Fabrice Nicolino (journaliste de presse écrite : Télérama, canard enchaîné et Charlie Hebdo dans lequel il écrit des chroniques sur l'écologie).

*Le 12 septembre 2018, cette association lance un appel :*

*« L'heure n'est plus à compter les oiseaux, les abeilles, les papillons morts et les humains malades. Le constat a été fait tant de fois, au travers de centaines d'études scientifiques rigoureuses, que discuter encore n'a plus de sens. Il faut se lever. Notre pays est devenu méconnaissable à cause des pesticides. Toutes les politiques ont échoué. Pis : toutes les équipes politiques au pouvoir depuis l'après-guerre ont soutenu le crime et continuent de le faire ».*

L'ambition de cet appel est de provoquer un soulèvement pacifique de la société française. Il pourrait durer deux ans et vise à mobiliser au moins cinq millions de soutiens. C'est ambitieux, mais l'objectif l'est, car il s'agit d'obtenir l'interdiction de tous les pesticides (de synthèse) en France. C'est le Vendredi 08 décembre 2019 que le collectif Nous voulons des Coquelicots s'est rassemblé pour son rendez-vous mensuel devant la mairie, annonçant fièrement aux passants : « Le nombre de signatures de notre pétition nationale a dépassé le million. »

L'Association laisse à chacun de trouver sa manière de répandre cet Appel, afin qu'il devienne viral et atteigne le moindre recoin de la société. Pour la raison, évidente pour nous, qu'il n'est pas une parole écologiste ou politique au sens étroit, mais bien un Appel d'humains à tous les autres humains.

A Saint-Jean de Védas, c'est donc un groupe qui a défini un mode d'action :

- Se réunir, non pas devant la mairie, décentrée et sans grand passage mais sur la place de la rue Clémenceau, côté bar/tabac, mais d'autres lieux sont possibles
- Nous avons une petite table, des jolis coquelicots et des pétitions
- Nous nous réunissons le premier vendredi de chaque mois (sauf exception) à 18h
- Nous proposons aux passants de signer la pétition et les invitons s'ils le souhaitent de discuter avec nous »

### Participation aux évènements : présenté par Mireille PELLETIER :

« SJE a participé comme chaque année à la journée des associations le dimanche 1<sup>er</sup> septembre et à la fête de la courge le 20 octobre.

Ces journées nous permettent de rencontrer des personnes sensibles à l'environnement domiciliées à SJV lors de la journée des associations mais aussi de façon plus élargie lors de la fête de la courge où les visiteurs sont domiciliés à Montpellier et dans les villages environnants.

Nous avons également participé à l'inauguration de la salle des granges le 21 septembre ce qui nous a permis de visualiser cette salle. »

Jean Paul Rebouillat évoque la fête de la Fête de la Touzelle qui s'est déroulée le 28 septembre 2019 à Lavérune. La touzelle est un blé spécial. Cette fête décline toutes les productions à partir du blé et de la farine.

### Le film Le Temps des Forêts dans le cadre du mois du film documentaire : présenté par Christine Gautron :

Depuis plusieurs années, nous nous associons à la médiathèque dans le cadre du mois documentaire. Cette année, nous avons choisi dès le printemps le film de « le temps des forêts » sans nous douter que l'arbre serait le thème retenu sur le plan national. Tout au long de l'année, il n'y a pas eu une semaine sans qu'il soit question des arbres ; à défendre, à planter, des conférences et j'en passe. Nous sommes particulièrement ravis de l'intérêt que la projection du film de François-Xavier DROUET, de 2018 car plus de 50 personnes étaient présents à la médiathèque de Saint Jean de Védas. Nous remercions, au passage, l'intervenant de l'association de Lodève « Paysarbre ».

### Marches pour le Climat : présenté par Christine Gautron :

La 1<sup>ère</sup> marche pour le climat a eu lieu le 21 septembre 2014 à Paris et dans plusieurs capitales mondiales pour faire pression sur les dirigeants mondiaux afin qu'ils luttent efficacement contre le changement climatique. Le mouvement s'est accentué avec la COP 21 de 2015 à Paris. En 2019, nous nous sommes associés aux 5 marches sur Montpellier : 27 janvier, 16 mars, 29 septembre, 30 novembre et 8 décembre. La marche de mars a permis de réaliser une convergence cycliste depuis les 4 coins de Montpellier. On note aussi la sensibilisation des jeunes qui ont organisé des grèves sociales pour le climat, pour appuyer les interventions de Greta Thunberg. Nous vous précisons que la prochaine marche pour le climat se déroulera demain dimanche 2 février 2020 et la suivante, samedi 14 mars.

### Relations avec la mairie : présenté par Aline Pérez et Bernard Laporte :

« Comme chaque année, notre association rencontre notre maire pour évoquer les questions d'environnement et d'aménagement sur notre commune. Deux réunions ont eu lieu en 2019, en avril et octobre. Les relations sont courtoises. Notre association ne bénéficie pas de subvention de fonctionnement de la part de la municipalité. Ce n'est pas reconnaître le rôle positif de notre association dans la préservation du cadre de vie de nos concitoyens. »

### Aménagements publics sur la commune : présenté par Frédéric Tsitsonis :

« Sur les aménagements publics réalisés cette année sur la commune, le plus attendu (en tous cas celui prévu depuis très longtemps) était le réaménagement de l'avenue Clémenceau. Force est de constater que le résultat n'est pas à la hauteur des espérances. D'abord une vingtaine de platanes d'âge mur ont été coupés alors même que la Mairie et la métropole avaient promis à Saint-Jean Environnement, suite à une première tentative d'abattage, qu'une note paysagère permettrait de faire le point et nous serait soumise avant tout début des travaux. Rien de tout cela ne fut fait et en décembre 2018, tous les platanes étaient abattus sans sommation et sans nous prévenir (de manière délibérée) ! Aujourd'hui, cet espace est fortement minéral, pas d'ombre et la vitesse qui doit être réduite à 30 km/h puis 20 km/h à hauteur du petit parking de l'église n'est pas respectée car la zone de rencontre n'est pas assez mise en valeur et explicitée. Enfin, les vélos ne trouvent plus leur place car les voitures continuent à utiliser leur couloir de circulation sans se préoccuper de ce qu'il se passe autour. Bref, autant d'argent et d'énergie pour finalement réaliser un projet peu soucieux de l'environnement et du cadre de vie c'est une occasion ratée de faire appel aux citoyens et associations comme SJE pour bien penser les choses dès le début. Par ailleurs, il faut noter que sur les autres aménagements urbains réalisés récemment, il manque régulièrement les espaces de circulation pour les vélos...autant d'occasions manquées ! ».

Jean Paul Rebouillat précise que pour les platanes, lors de l'inauguration de la rue des Roudères le 14 décembre dernier, notre maire s'est félicitée de la préservation de 9 platanes oubliant totalement de dire que c'était grâce à l'action déterminée de SJE qu'ils étaient encore là.

#### Site industriel pollué et illégal le long de la Mosson : présenté par Bernard Laporte :

« Suite à la plainte déposée en 2015 par SJE, en janvier 2019, la justice condamne le propriétaire à évacuer avant six mois le site occupé illégalement par des activités industrielles, et à restituer cette parcelle de 1,25 ha, dans son état de nature. Cette décision est accompagnée d'une astreinte avec pénalité financière de retard. L'affaire est portée en appel, ce qui repousse de plusieurs années l'application de la décision. Nous apprenons par la suite que des négociations ont été engagées avec Montpellier Métropole pour le rachat du site par la collectivité. Si la vente se fait, on peut se poser la question de qui aura la charge de dépolluer les sols, souillés par 40 ans ou plus de casse automobile, et de démanteler les constructions en dur qui y ont été faites. »

#### Pollution par les plastiques dans les vignes proches du Terral : présenté par Annette Azémard :

« Sur une parcelle viticole derrière le Chai du Terral, des plastiques en abondance ont été dispersés par le vent notamment dans le long des grillages de certaines vignes. Lors d'une réunion avec Madame le Maire les coprésidents ont signalé cette pollution. La mairie devait prendre en charge ce problème. »

#### Les groupes de travail :

##### L'inventaire du patrimoine naturel et bâti de caractère de la commune présenté par Martine Thomas :

« Ces deux dernières années, on a constaté une mutation de Saint Jean de Védas par l'arrivée d'un nombre important de nouveaux habitants : des habitants pour la plupart ne connaissant pas la ville. Il nous a semblé intéressant à l'association de leur faire découvrir Saint Jean, son patrimoine historique et naturel. Le but serait aussi de lier des contacts et de leur faciliter l'intégration.

Nous avons donc pensé réaliser un dépliant où figureraient les lieux anciens du passé mais aussi des endroits de verdure de balades.

Ce dépliant serait en accès libre au sein de la mairie. D'ailleurs il existe à l'heure actuelle une brochure décrivant le parcours nature en garrigue que l'association a créé à l'époque.

Au sein de l'association une commission de 6 personnes se réunit régulièrement pour faire avancer ce projet et nous avons tout de suite pensé à demander la coopération de Patrick Martinez qui a travaillé à ressusciter le passé, la vie des habitants, les lieux importants. Il a écrit 6 livres tous en lien avec Saint Jean. Le dernier est consacré aux dessins de Hamelin. M Martinez a répondu favorablement à notre proposition et nous l'avons déjà rencontré plusieurs fois.

Malheureusement les traces du passé sont souvent effacées, in visibles car la ville a changé, elle s'est modernisée. Nous avons donc pensé faire revivre ce passé grâce à des panneaux fabriqués à partir des photos anciennes. Ces panneaux seraient posés dans des lieux historiques du village. Nous envisageons aussi de proposer à ces nouveaux Védasiens des visites thématiques de la ville.

Il reste bien du travail à faire : ce projet sera présenté à la mairie et donnera lieu à une demande de financement. »

##### La communication : présenté par Aline Pérez :

« Le groupe s'est réuni à plusieurs reprises et en particulier durant l'été pour mettre à jour le site internet de SJE avec l'aide précieuse de Béatrice Calvayrac.

SJE a mis en place une page Facebook alimentée par Claire Cathala et Yanick Dumas.

Un échologique a été publié en septembre 2019 et distribué dans le maximum de boîtes aux lettres et lors des manifestations publiques.

Michel MAGUET envoie régulièrement par mail des informations autour de nos actions et d'évènements en lien avec l'environnement. »

#### L'Urbanisme présenté par Bernard Laporte :

SJE veille sur :

- Les projets d'urbanisme
- Le SCOT
- Le PLUi
- Le Com
- La ZAC de la Lauze.
- 

#### Le collectif Ceinture Verte : présenté par Bernard Laporte :

« SJE est le principal moteur du Collectif. Au départ nous avons préconisé en 2017 la création d'un PAEN sur trois communes (St Jean de Védas, Lavérune et Montpellier Ouest, avec 600ha d'espaces agroécologiques préservés et à aménager), Aujourd'hui nous sommes plus de quinze associations, et nous proposons une couronne d'espaces protégés totalisant 5000 hectares autour de Montpellier. C'est un projet ambitieux et incontournable à l'échelle de l'aire Urbaine de Montpellier. Au cours de 2019, nous avons élaboré un argumentaire détaillé avec l'aide d'une stagiaire universitaire, et un plan de communication. Deux randonnées découvertes ont été faites sur Lattes et Castelnaud le Lez. ».

#### **Vélocité et pistes cyclables : JeanPaul :**

#### Suite des démarches effectués pour la modification des statuts : présentée par M. PELLETIER :

« Avant notre dernière assemblée générale le 23 février 2019 nous avons organisé une assemblée générale extraordinaire pour la modification de nos statuts :

- Pour ester en justice
- Pour l'organisation d'une co présidence ».
- Pour la possibilité d'adhérer à d'autres organismes ou associations.

La préfecture nous a envoyé le 11 juin 2019 le récépissé de déclaration de modification de nos statuts ce qui équivaut à une validation. »

#### Pollution visuelle : présenté par Jean Paul Rebouillat :

« Un règlement local de la publicité intercommunal (RLPi) est en cours d'élaboration. SJE a participé largement à l'enquête publique qui a rassemblé 300 contributions. Toutes s'opposent à la rédaction proposée pour ce règlement sauf trois contributions venant des professionnels de la publicité. L'opposition la plus forte s'est concentrée sur l'envahissement prévisible des dispositifs numériques,

gouffres énergétiques, dangereux pour l'éblouissement des conducteurs de véhicules et perturbateurs majeurs pour la faune nocturne. On attend une nouvelle rédaction qui prenne en compte les conclusions de cette enquête. »

Avant de présenter le dossier sur le projet de création d'une aire de grand passage, Aline PEREZ rappelle que SJE environnement est apolitique.

### Création d'une aire de grand passage : présenté par Jean Paul Rebouillat et Christian Epiard :

Ils ont déposé le texte suivant lors de la réunion avec le commissaire enquêteur le 5 décembre 2019 :

« L'Association Saint-Jean Environnement est attentive au site de construction de l'aire de grand passage choisi et aux installations prévues pour un accueil digne de ses usagers.

-1° remarque : La publicité concernant cette consultation publique était insuffisante.

-2° remarque : 2 espèces protégées sont présentes : une variété d'odonate (libellule) et le lézard ocellé.

-3° remarque : Le prix moyen d'acquisition de ces terres à plus de 10€/m<sup>2</sup> est très nettement surévalué. S'il était maintenu, il entraînerait un coût exorbitant des futures acquisitions de terres agricoles dans le secteur.

-4° remarque : plusieurs anomalies dans le dossier :

- l'accès de cette aire directement sur la RD132 est interdit par le PLU

-...accès par RD132 inondable et traversée d'une zone inondable rendent cette aire inaccessible en cas d'intempérie.

- l'autorisation préfectorale est conditionnée à la « desserte de la zone par le réseau public d'assainissement et la mise en place d'un système d'assainissement indépendant pour la vidange ». Ces équipements ne sont pas chiffrés dans l'appréciation des dépenses. Aucune étude d'impact n'est prévue. La présence de la Mosson et des zones humides à proximité impose d'avoir une grande vigilance.

-...le maître d'ouvrage a l'obligation de faire état de tous les travaux prévus dans la même zone (tram ligne5, parking et passage surélevé, doublement de la RD132E2).

- les aires de grand passage ne doivent pas se trouver à proximité des aires d'accueil permanentes

**CONCLUSION :** Compte tenu des déclarations contradictoires et omissions relevées dans ce dossier, en raison d'un manque d'informations plus étayées et en l'absence d'étude d'impact, nous émettons un avis défavorable à la localisation d'une aire de Grand Passage à cet endroit. »

Le commissaire enquêteur a émis un avis défavorable.

SJE ne compte qu'une voix, tous les adhérents ont été invités à faire individuellement leurs remarques.

Vote du bilan moral :

Abstentions : 0

Contre : 0

Vote à l'unanimité des présents et représentés.

### **Les projets 2020 :**

- Soirée soupe : jeudi 27 février à 18 H 30 à la salle de la cheminée,
- Envoi du questionnaire aux candidats à l'élection municipale

- Randonnées ?
- Fête des 35 ans : journée ou série d'évènements dans la première quinzaine de novembre.

### **Renouvellement du CA :**

Aline Pérez remercie René Huguenin qui quitte le conseil d'administration et qui a beaucoup œuvré pour SJE notamment en qualité de trésorier et logisticien des évènements. Martine note son humour constant et sa bonne humeur permanente. Elle précise aussi que Joël Besson e Marianne Padilla ont quitté le conseil d'administration au cours de l'année 2019. Elle fait appel aux adhérents pour renforcer le conseil d'administration.

Selon les statuts le conseil d'administration se renouvelle tous les trois ans donc en 2021.

Ensuite Aline Pérez donne la parole aux adhérents : un adhérent propose de rappeler à la mairie son engagement pour l'entretien des panneaux du parcours découverte nature.

L'assemblée est clôturée à 20 H.

Aline PEREZ invite les participants à partager un apéro dinatoire accompagné d'une galette.



## ANNEXE 1

### Bilan financier 2019

Recettes		Dépenses	
Avoir précédent	1 913,89 €		
Adhésions (128)	1 420,00 €	Frais Tenue de Compte	69,80 €
Adhésions Associations (2)	40,00 €	Site Web	67,50 €
		Disque Dur	70,70 €
		Assurance MAIF	111,67 €
		Fonctionnement (Poste, Parking, encre, photocopie)	57,30 €
		Convivialité (fleurs, boissons...)	267,42 €
		Echo-Logique ( bulletin de l'asso)	318,00 €
		Animation (Conférence sur les arbres)	40,00 €
		Formation Réunion (Bernard Laporte)	235,00 €
		Adhésions (4)	125,00 €
Vente Gilets Verts	96,00 €	Gilets Verts	246,00 €
Dons pour Ceinture Verte	1 250,00 €	Gratification Stagiaire (3 mois)	1 687,50 €
		Matériel Ceinture Verte	107,82 €
	4 719,89 €		3 403,71 €
		Solde:	1 316,18 €

2 associations : Non au Béton et SOS Lez Environnement

Dons pour Ceinture Verte :

Particuliers (550) Non au Béton (500) SOS Lez (100)

Brouette et Chlorophylle (100)

Adhésions : France Nature Environnement, Non au Béton, SOS Lez et Semeurs de Jardins

Participation de SJE au Collectif Ceinture Verte : 545,32€